

# BRETAGNE

## Bulletin régional de la santé de l'abeille

N°2  
Juillet 2024

Vent, températures froides, pluie... La météo 2024 vous mène la vie dure, à vous et surtout à vos abeilles. Les conditions climatiques n'ont pas permis aux abeilles de récolter les ressources nécessaires à leur développement. Le miel commence enfin à monter dans les hausses et les abeilles s'activent, attention aux essaimages. Croisons les doigts pour une meilleure fin de saison. En attendant, jetez un œil aux actualités sanitaires en Bretagne.

## SOMMAIRE

### DE VOTRE BULLETIN RÉGIONAL DE LA SANTÉ DE L'ABEILLE

- 1 Bulletin OMAA à fin juin 2024
- 2 Réseau sentinelle *Varroa* - Comptages de printemps
- 3 Enquêtes régionales sur la pression des frelons asiatiques en hiver 2023



## Bulletin d'information de l'Observatoire des Mortalités et des Affaiblissements de l'Abeille mellifère en région Bretagne

# 1

Bilan OMAA à fin juin 2024

**Agnès Ménage (Référénte OMAA Bretagne pour l'OVVT)**

☎ 02 44 84 68 84

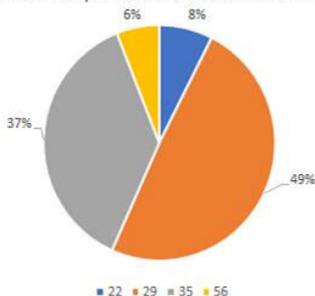
✉ [declaration-oma@gtv-bretagne.org](mailto:declaration-oma@gtv-bretagne.org)

### 1- Bilan des déclarations

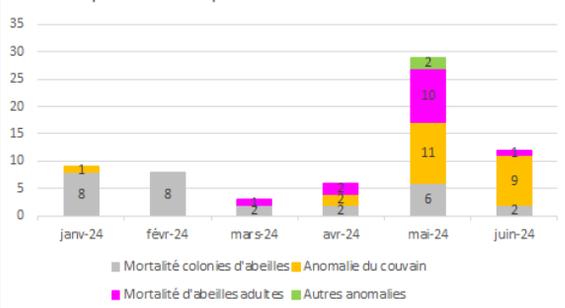
Depuis janvier 2024, **67 déclarations** ont été enregistrées au guichet Breton de l'OMAA. Elles concernent les ruchers de **49 apiculteurs** : **34 sont des détenteurs de moins de 10 colonies, 10 de 10**

et 1 de

Répartition départementale des déclarations



Répartition temporelle et motif des déclarations



Près de la moitié des déclarations concernent le département du Finistère avec 49 % des déclarations, suivi de l'Ille-et-Vilaine avec 37 % des déclarations puis des Côtes d'Armor et du Morbihan.

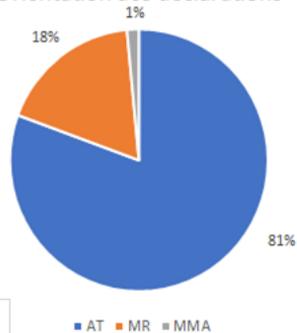
Les déclarations de mortalités de colonies des mois de janvier à mars sont des mortalités hivernales généralement multifactorielles alors que les cas des mois de avril, mai et juin sont des mortalités par famine.

## 2- Bilan des investigations

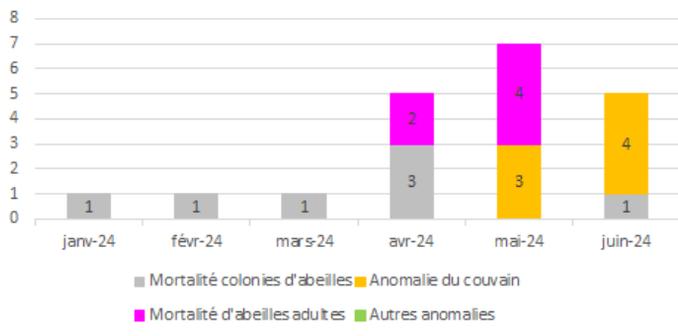
### a- Investigations dans la voie "Autres troubles"

Plus de 80 % des déclarations enregistrées ont été orientées dans la voie "Autres troubles". Sur ces 54 déclarations, **20 ont fait l'objet d'une investigation**.

Orientation des déclarations



Répartition temporelle et motif des investigations "Autres troubles"



Beaucoup de ces investigations ne sont pas encore closes du fait de l'attente des résultats d'analyses, les conclusions seront donc détaillées dans le prochain bulletin.

### b- Investigations dans la voie "Maladies réglementées (MR)"

Les **12 déclarations sont des suspicions de Loque américaine**. Une en janvier en Ille-et-Vilaine n'a pas pu être investiguée suite à la destruction du couvain par l'apiculteur. Toutes les autres concernent le Finistère, dont Ouessant encore beaucoup impactée par la Loque américaine depuis l'introduction de *Varroa* sur l'île. Certaines de ces suspicions sont encore en attente de confirmation par analyses.

### c- Investigation dans la voie "Mortalités massives aiguës (MMA)"

Lors de l'investigation de cette MMA, le risque d'intoxication avait été éliminé, aucune analyse toxicologique n'a donc été faite. Les colonies traversaient une période de famine sévère mais une recherche du virus de la maladie noire à quand même été faite pour confirmation. Le résultat négatif de celle-ci confirme le diagnostic de **mortalité par famine**.

Pour en savoir plus sur l'OMAA, visionner la vidéo sur le lien suivant : <https://youtu.be/NILd73Mr3Ww>, et se référer à la page dédiée du site internet de la Plateforme nationale d'épidémiologie en santé animale : [www.plateforme-esa.fr](http://www.plateforme-esa.fr)

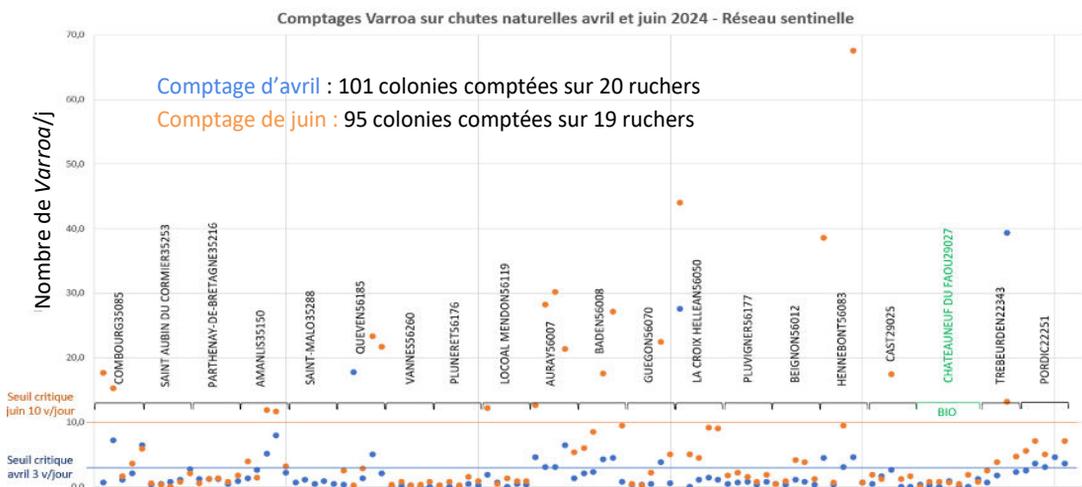


# Réseau sentinelle *Varroa* - Comptages de printemps

## Données issues du réseau sentinelle *Varroa* de GDS Bretagne



Les données récoltées dans le cadre du réseau sentinelle *Varroa* de GDS Bretagne (apiculteurs volontaires ; dates de comptages *Varroa* prédéterminées ; chutes naturelles) sont présentées dans la figure ci-dessous. Les itinéraires de lutte contre *Varroa* du réseau ne sont pas standardisés entre les différents compteurs. L'enquête étant basée sur du volontariat, la répartition géographique des compteurs n'est pas homogène. L'axe des ordonnées représente le nombre de chutes naturelles quotidiennes de *Varroa* mesurées. L'axe des abscisses correspond aux colonies suivies (chaque point représente une colonie). Elles sont regroupées par ruchers, identifiés par le nom de la commune et le code INSEE. Pour chaque colonie (hormis le rucher de Saint-Malo), deux comptages ont été effectués : en avril (points bleus) et en juin (points orange).



Les seuils de dépassement d'infestation critique retenus sont de **3 varroas/jour** en avril (trait bleu) et **10 varroas/jour** en juin (trait rouge). En cas de dépassement de ces seuils, il est conseillé aux apiculteurs d'agir en prenant conseil auprès de GDS Bretagne, de votre GDSA ou tout autre intervenant sanitaire.

Bon nombre de colonies dépassent ces seuils critiques : 22 colonies sur 101 en avril et 19 sur 95 en juin. Les chutes sont hétérogènes, cela confirme la nécessité d'effectuer des comptages dans chaque rucher voire sur chaque colonie pour une gestion optimale du parasite.

[Zoom sur l'itinéraire de lutte "BIO" réalisé à Châteauneuf du Faou, \(en vert sur le graphique\) :](#)

Les 7 colonies mesurées présentent de faibles taux d'infestation. Le parcours de gestion de *Varroa* a été le suivant : Apilife Var® en été 2023, hyperthermie en octobre, Apibioxal® en décembre, et enfin hyperthermie en mai 2024. Ces résultats semblent intéressants ; notons que cette gestion est chronophage et n'est pas pratiquée par l'apiculteur sur l'ensemble de son cheptel.

## Test d'efficacité de la FNOSAD 2023

Vous trouverez sur ce [lien](#) les résultats des tests d'efficacité 2023 de la FNOSAD. Ces résultats témoignent d'une **perte d'efficacité d'Apivar®**, ceci accentue la nécessité de faire de la surveillance et d'approfondir l'itinéraire de lutte contre *Varroa* (ajout de méthodes biotechniques et traitements complémentaires si nécessaire).



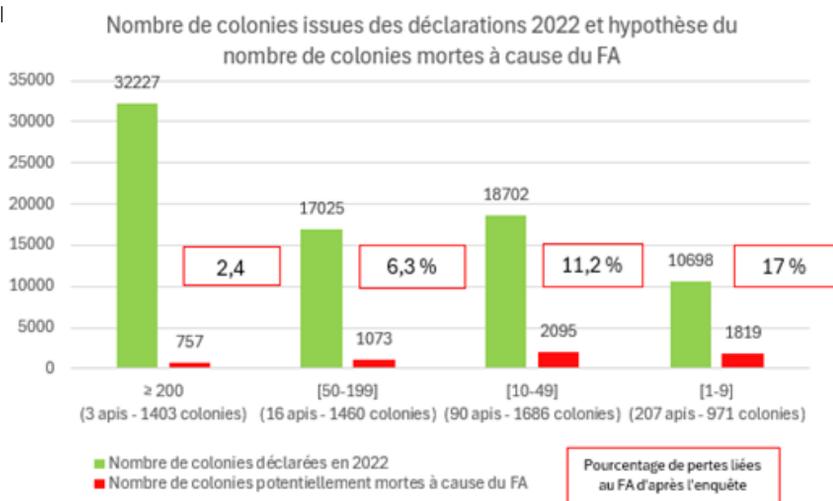
# 3

## Enquêtes régionales sur la pression des frelons asiatiques sur les hivers 2022 et 2023

### Données issues d'enquêtes menées par la section apicole de GDS Bretagne et ADA Bretagne

Une enquête a été lancée par la section apicole de GDS Bretagne en 2023 pour évaluer les mortalités de colonies potentiellement liées au Frelon asiatique durant l'hiver 2022.

D'après les 316 réponses exploitées, 542 colonies sur 5520 recensées en juillet ont été "suspectées" mortes à cause du Frelon asiatique par l'apiculteur, ce qui représenterait **9,8 +/- 5,3 % de mortalité**. La mortalité dans les grands cheptels semble minime (2,4 % à 6,3 %) comparée aux petits cheptels fortement impactés (11,2 à 17 %) mais les mortalités à l'échelle d'un rucher peuvent être beaucoup plus élevées. L'extrapolation des résultats de cette enquête à l'ensemble des colonies déclarées en 2022 en Bretagne, aboutirait à une mortalité imputée au Frelon asiatique de 5 744 colonies sur 78 652 au total



Une seconde enquête téléphonique a été menée par l'ADA Bretagne et la section apicole de GDS Bretagne en début d'année 2024 afin de recenser les mortalités à l'échelle des cheptels et des ruchers d'une quinzaine d'apiculteurs professionnels. Plusieurs verbatims ont été relevés montrant le caractère **local** des dégâts avec des mortalités suspectées imputables au Frelon asiatique allant jusqu'à **60 % sur certains ruchers** d'après les apiculteurs.

Ces enquêtes restent basées sur du **déclaratif** et surtout sur une faible représentativité de la population, notamment des apiculteurs professionnels. Les résultats ne sont donc **pas représentatifs** de toutes les situations individuelles de la région. De plus, les mortalités de colonies sont multifactorielles, il est donc compliqué d'imputer ces chiffres de mortalités à une cause. Des choix arbitraires ont été faits mais ils sont scientifiquement discutables.

Il est complexe de pouvoir objectiver l'impact du Frelon asiatique de façon reproductible d'une année à l'autre. Croiser les données de recensement de nids, de fondatrices capturées et de pressions relevées sur les ruchers serait une piste à travailler.

# Actualités, formations et évènements

- **Journée Sanitaire Régionale Apicole**

La 3<sup>ème</sup> édition de votre journée régionale sanitaire est de retour.

Notez dès à présent la date : **Lundi 3 février 2025**

- **Replay “Aethina tumida : de sa détection au vivre avec”**

Retrouvez le retour d’expérience de l’île de La Réunion et de l’Australie via ce [lien](#).

Retrouvez également la plaquette d’informations du Ministère de l’Agriculture [ici](#).

- **Résistance à l’ amitraze - plus complexe encore ?**

Retrouvez l’étude de Véto-pharma sur les mécanismes de résistance du *Varroa* à l’ amitraze [ici](#).

- **Résultats du projet Cires - Méthodes d’Évaluation de leur Qualité pour l’ Apiculture**

Des analyses de cires gaufrées ont été réalisées en Bretagne afin de mieux connaître les niveaux de contamination et d’adultération, retrouvez les résultats [ici](#).

Conformément à la réglementation en vigueur, vous pouvez envoyer un email à [section.apicole@gds-](mailto:section.apicole@gds-bretagne.fr)

## VOS PARTENAIRES APICULTURE



### GDS BRETAGNE

13, rue du Sabot  
CS 40028  
22440 Ploufragan  
06 88 35 63 02  
[section.apicole@gds-bretagne.fr](mailto:section.apicole@gds-bretagne.fr)



### GTV BRETAGNE

BP 20360  
22106 DINAN Cedex  
02 96 85 60 49  
[sapi@gtv-bretagne.org](mailto:sapi@gtv-bretagne.org)



### DRAAF BRETAGNE

Direction Régionale de l’Alimentation,  
de l’Agriculture et de la Forêt de Bretagne 15  
Av. de Cucillé, 35000 Rennes  
02 99 28 21 00



### ADA BRETAGNE :

GIE Elevage de Bretagne  
Maison de l’agriculture rue  
Maurice Le Lannou  
CS 64240, 35042 Rennes cedex  
02 23 48 29 00  
[camille.ada@gie-elevages-bretagne.fr](mailto:camille.ada@gie-elevages-bretagne.fr)